



Hausse de la CSG : FO ne soutiendra pas l'arnaque !

Les promesses n'engagent que ceux qui y croient, ceux qui négocient de manière "utile" le poids des régressions, ceux qui chantent dans la rue pour signifier que "Oh c'est pas bien...". Mais on ne négocie pas l'inacceptable...

Le 26 septembre 2017 s'est tenue à la DGAFP la deuxième réunion concernant la "compensation" de la hausse de la CSG.

Après 2 heures de présentation de différents scénarii destinés à faire croire à un dialogue social dans lequel seuls ceux qui ne lisent pas les programmes politiques peuvent encore espérer, l'administration a enfin dévoilé la solution retenue et arbitrée par le ministre.

Pour les fonctionnaires, ce sera une simple compensation individualisée prenant la forme d'une indemnité dont l'assiette de calcul inclurait tous les éléments de rémunération soumis à CSG et versée aux agents en fonction au 31 décembre 2017.

Cette indemnité, applicable dans les trois versants de la fonction publique, sera calculée à un moment « T » et ne sera pas réévaluée dans le temps.

Le mécanisme mis en place baissera chaque année le pouvoir d'achat des fonctionnaires.

En effet, alors que le montant de la CSG augmentera au fur et à mesure de la progression de la carrière de l'agent, l'indemnité restera gelée et ne compensera que la perte de départ.

Le Président de c(l)asse la République avait annoncé une mesure d'augmentation du pouvoir d'achat pour tous (public/privé) et surprise..., **c'est une mesure de perte de pouvoir d'achat des fonctionnaires qui sera mise en œuvre.**

De plus, elle va renforcer les différences et inégalités entre les agents.

Ainsi tous les agents qui rentreront dans la fonction publique à compter du 1^{er} janvier 2018 n'auront aucune compensation : ils toucheront 1,7 % de moins que leurs collègues.

Pour le Snudi-FO, cette solution est inacceptable !

Le seul objectif de la mise en place de ce scénario est la réduction à peau de chagrin et programmée du coût des finances publiques.

Le 10 octobre, les organisations syndicales de la Fonction publique appellent les fonctionnaires à se mobiliser.

Un seul moyen d'action : grève et manifestations contre les régressions !

